



Emménagement d'une PMR Ascenseur hors service.

Par Daniel37

Bonjour.

Handicapé moteur, j'ai signé un bail pour un appartement au 2ème étage d'une résidence neuve qui offre toutes les facilités pour les PMR. Le bail est conclu au 30 août 2024.

Lors de la visite du logement le 29 juillet 2024, l'agence nous a signalé que l'ascenseur de l'immeuble était hors service en attente d'une pièce Il nous a été assuré que cette situation serait résolue avant notre emménagement.

Or, à ce jour, j'apprends que l'ascenseur est toujours hors service et que malgré l'intervention auprès du promoteur Nexity il est probable qu'il ne soit pas remis en service avant la date programmée de l'emménagement soit le 02 septembre 2024..

Bien que l'agence assure faire le maximum elle me suggère simplement de repousser mon déménagement en attendant la remise en état de l'ascenseur (!!)

Le déménageur est retenu, l'état des lieux sortant de mon appartement actuel est programmé, les démarches sortantes et entrantes (Présence verte, Edf, eau, assurance, Internet etc.) sont effectuées pour cette même date 2 septembre.

Quels seront mes recours si le jour de mon emménagement l'ascenseur reste inutilisable et donc mon logement inaccessible??

Adil contactée très récemment (fin de semaine dernière) sans réponse à ce jour

Merci de votre avis.

Cordialement